	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 1/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02 Date de la version 13/10/2014 Date de création 01/06/2012
	Société :	NOVAJARDIN	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom : PHOSPHATE NATUREL SOPHO15G10

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie : Engrais CE

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Raison sociale : **NOVAJARDIN S.A.**

Adresse : 160, route de la Valentine – CS 70052 - 13374 Marseille Cedex 11 – France -

Téléphone : + 33 (0)4 91 24 44 40 E-mail : contact@novajardin.com

Fax : + 33 (0)4 91 24 44 39

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (Société/Organisme: INRS - <http://www.centres-antipoison.net>)

+33 (0)3 83 32 36 36 (centre anti-poison – www.centres-antipoison.net)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement CLP 1272/2008/CE et ses adaptations

Dangers physiques :

Non classé

Dangers pour la santé :

Non classé

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.1.2. Classification conformément aux Directives 67/548/CE, 1999/45/CE et leurs adaptations

Dangers physiques :

Non classé

Dangers pour la santé :


Non classé

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement CLP 1272/2008/CE et ses adaptations :

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 2/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02 Date de la version 13/10/2014 Date de création 01/06/2012
	Société :	NOVAJARDIN	

Pictogrammes de danger : /
Mentions d'avertissement : /
Mentions de danger : /
Conseils de Prudence :

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P260 : Ne pas respirer les poussières.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P301 + P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non concerné.

3.2. Mélanges

Ingrédients	Index	N° CAS	N° CE	REACH / Enregistr.	Directive 67/548/CE	Règlement 1272/2008/CE			% (m/m)
					Classification	Codes Classes Danger	Fact. M	Code Mentions Danger	
Phosphorite (= phosphate de roche)	/	/	/	/	/	/	/	/	x >= 30,0
Quartz	/	14808-60-7	238-878-4	/	/	/	/	/	3,0 < x < 6,0

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux :

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.

En cas de projections ou de contacts avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

En cas de projections ou de contacts avec la peau :


Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux.

Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une éruption cutanée apparaît.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation :

Sortir la victime au grand air, et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 3/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
	Société :	NOVAJARDIN	Date de la version 13/10/2014 Date de création 01/06/2012

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Appeler un médecin.
Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin.
Ne rien donner à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.
Pas de données disponibles.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Le phosphate de roche ne brûle pas. S'il est exposé à 800°C, seuls 5 à 10% du matériel organique contenu dans CaCO₂ sera consommé.

Moyens d'extinction recommandés:

- Mousse résistant à l'alcool
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre chimique (poudre sèche)
- Eau pulvérisée

Moyens d'extinction à ne pas utiliser :

- Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.
Appareil respiratoire autonome.

Autres informations

Rester en amont des flammes.
Refroidir les emballages à proximité des flammes.
Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les égouts, les cours d'eau.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL


6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes :

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Assurer une ventilation suffisante.
Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

Pour les secouristes :

Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 4/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
			Date de la version 13/10/2014
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 01/06/2012	

Eviter la formation de poussières.

Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement :

Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

Méthodes pour le nettoyage :

Balayer et pelleter le produit solide en l'humidifiant si nécessaire, pour éviter la formation de nuage de poussières. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination.

Rincer la zone avec de l'eau pour enlever tout résidu.

Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter de respirer les poussières.

Manipuler à l'abri du vent.

Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.

Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri de l'humidité.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Engrais solide. Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition professionnelles ne sont pas déterminées pour le mélange.


Pour les composants :

Quartz CAS 14808-60-7

VLEP 8 heures = 0,1 mg/m³ (inhalables) – valeurs françaises -

Données issues de l'INRS 2012/ Gestis ILV.

8.2. Contrôles de l'exposition

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 5/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
			Date de la version 13/10/2014
			Date de création 01/06/2012
Société : NOVAJARDIN			

Mesure d'ordre technique :

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source, appropriée.
Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

Mesures de protection individuelle :

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Protection respiratoire :

Il est recommandé de porter un masque conforme à la norme NF EN 143.

Protection des mains :

Il est recommandé de porter des gants conformes à la norme NF EN 374.

Se laver soigneusement les zones exposées à l'eau et au savon.

Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

Protection des yeux :

Eviter le contact avec les yeux.

Porter des lunettes de protection conforme à la norme NF EN 166.

Protection de la peau et du corps :

Il est recommandé de porter un vêtement de protection à manches longues.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :


Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Aspect :	Granulés
Couleur :	Gris foncé-beige
Odeur :	Pas d'odeur
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	7
Point de fusion / point de congélation :	Le phosphore fond à T >1600°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non applicable
Point éclair :	Non applicable
Taux d'évaporation :	Non applicable
Inflammabilité (solide/gaz) :	Non disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	2300-2500°C
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité de vapeur :	Non applicable
Densité relative :	1,5-1,7
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Solubilité dans les solvants organiques :	Non disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	Non applicable
Température de décomposition :	Non applicable
Viscosité :	Non applicable

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 6/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
	Société :	NOVAJARDIN	Date de la version 13/10/2014 Date de création 01/06/2012

Propriétés explosives : Non disponible
Propriétés comburantes : Non disponible

9.2. Autres informations

/

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Produit stable.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales recommandées pour le stockage et la manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

A protéger de l'humidité.

Eviter le contact avec des acides (formique, citrique...) : les particules organiques contenues dans la matière (4-8%) peuvent alors dégager une odeur désagréable mais pas nocive.

10.5. Matières incompatibles

Magnésium, bauxite...

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cd : 5-12 ppm

As < 10 ppm

V : 7-12 ppm

Hg < 5 ppm

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Orale / cutanée / inhalation : Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée / irritation cutanée :

Irritation de la peau Irritation possible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire :

Irritation des yeux Irritation d'ordre mécanique.

Irritation respiratoire :


Agressive pour les poumons.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Aucune sensibilisation n'a été observée.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 7/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
			Date de la version 13/10/2014
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 01/06/2012	

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction / fertilité :

Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration / Quartz :

Une exposition à long terme peut générer perte de poids, anémie, raréfaction osseuse, anodontie.

Toxicité spécifique pour un organe cible / Quartz :

Exposition unique : Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : En cas de surexposition, maladies pulmonaire dues à la silice (pneumoconiose, silicose).

Informations toxicologiques :

Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données issues des fiches de données de sécurité des fournisseurs et de bases de données européennes.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Pas de données écotoxicologiques sur les composants.
Le phosphate est responsable de la prolifération des algues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol


Le produit n'est pas soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Radioactivité :
U²³⁸ / Ra²²⁶ : 450-500 Bq/kg
Th²³² : 40-80 Bq/kg

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 8/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
			Date de la version 13/10/2014
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 01/06/2012	

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités :

- Eviter les écoulements dans l'environnement.
- Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.
- Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Produit :

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

Emballage :

Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Mélange non classé pour le transport.

14.1. Numéro ONU

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.4. Groupe d'emballage


Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

/

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 9/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
			Date de la version 13/10/2014
	Société : NOVAJARDIN	Date de création 01/06/2012	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

/

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (France)

ICPE (décret N° 2005-989 du 10 Août 2005 et N° 2009-841 du 8 Juillet 2009) : non classé

ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014) : non classé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Étiquetage selon la Directive 1999/45/CE (DPD)

Pictogrammes de danger : /

Contient du : /


Phrase(s) R : /

Phrase(s) S

- S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
- S8 : Conserver à l'abri de l'humidité.
- S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire, et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- S22 : Ne pas respirer les poussières.
- S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Signification des abréviations et acronymes :

AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ATE	Estimation de Toxicité aiguë
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CAS	Chemical Abstracts Service number
CEb50	Concentration d'une substance produisant 50 % d'effet sur la biomasse algale
DMEL	Dose dérivée d'exposition minimale
DNEL	Dose dérivée sans effets
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances
EN	European standard
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
LC50	Concentration Létale pour 50% de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose Létale pour 50% de la population testée (dose létale médiane)
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 10/10
	Nom :	SOLABIOL PHOSPHATE NATUREL	Version N°: 02
			Date de la version 13/10/2014
		Date de création 01/06/2012	
Société : NOVAJARDIN			

PNEC	Concentration prédite sans effets sur l'environnement
PBT	Substance Persistante, Bioaccumulable et Toxique
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	Substances extrêmement préoccupantes
VLEP	Valeur limite d'exposition professionnelle
vPvB	Substance très persistante et très bioaccumulable

Modifications par rapport à la précédente version :

L'ensemble des sections a été modifié pour répondre aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Informations supplémentaires

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués, à la date indiquée.

Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés.